RTFLASH
Recherche & Technologie

Publié sur ***www.rtflash.fr*** (https://www.rtflash.fr)

Le projet "Autolib" s'accélère avec le choix de Bolloré

Par ***admin***
Créé le ***07/01/2011 - 00:00***

Le projet "Autolib" s'accélère avec le choix de Bolloré

Jeudi, 06/01/2011 - 23:00 0 commentaire

- Diminuer la police
- Augmenter la police
- Imprimer
- Version PDF

-
- Tweeter
-
-

0 avis :

zoom

La Mairie de Paris a donné le coup d'envoi au projet "Autolib'", dont la gestion est confiée au groupe Bolloré, qui permettra d'utiliser à partir d'octobre 2011 des voitures électriques en libre-service en Ile-de-France, sur le modèle du Vélib'. Les premiers travaux débuteront en avril 2011 et seront suivis d'une phase de tests entre août et septembre, avant l'ouverture au public en octobre. Le déploiement complet du projet doit être achevé fin mars 2012.

Autolib' pourra alors s'appuyer sur une flotte de 3.000 véhicules disponibles dans 1.000 stations situées dans 40 communes de l'Ile-de-France, et s'appuiera sur 800 agents dédiés à ce service. "Autolib' est une réalité. Dans neuf mois vous pourrez monter à bord. Autolib' facilitera les déplacements de plus de quatre millions d'habitants en Ile-de-France", a déclaré lors d'une conférence de presse Sylvain Marty, président du syndicat mixte Autolib'.

"Il sera un virage sociologique, technologique et environnementale et (...) sera également une vitrine du savoir-faire français à la fois en matière de véhicules mais aussi en matière de télécoms et d'exploitation de services urbains", a-t-il ajouté. Conçue à Turin, en Italie, la BlueCar de Bolloré, une voiture 100 % électrique dotée de quatre vraies places, affiche une autonomie de 250 kilomètres avec un temps de

rechargement moyen des batteries - fabriquées en Bretagne - de quatre heures.

Plusieurs formules d'abonnement ont été développées, soit annuel pour 12 euros par mois, soit hebdomadaire pour 15 euros la semaine, ou quotidien au prix de 10 euros par jour. A cela devront s'ajouter, selon les formules, entre cinq et sept euros pour la première demi-heure d'utilisation, quatre à six euros la deuxième demi-heure, et six à huit euros les demi-heures suivantes.

Le système prévoit une franchise de 500 euros, réduite à 250 euros pour les abonnées annuels en cas d'absence d'accident durant six mois. De même un abonné occasionnel pourra ramener le montant de la franchise à 250 euros en la rachetant partiellement moyennant deux euros par trajet. L'utilisateur devra également verser une caution de 250 euros.

La réservation de la voiture pourra se faire par Internet, par téléphone ou directement en station et il sera possible de réserver une place de parking à l'arrivée de son trajet. La plus grande partie des stations accueillant les voitures seront implantées sur la voirie et disposeront de quatre à six voitures. Les stations en parking souterrain, moins nombreuses, bénéficieront en revanche de plus de places, avec six à 10 voitures par station.

Bolloré est en effet impliqué financièrement dans le projet, puisqu'il va apporter 60 millions d'euros au capital de la société qui sera constituée pour exploiter Autolib'. Le groupe prendra également en charge l'exploitation du service. Bolloré a également apporté des garanties de livraisons des véhicules et des stations à l'ouverture du service pour un montant de 20 millions d'euros.

S'agissant des garanties techniques et financières contre le vandalisme et une moindre fréquentation, le groupe a accepté de prendre en charge une baisse éventuelle de son chiffre d'affaires par rapport à ses prévisions contractuelles jusqu'à concurrence d'une perte cumulée de 60 millions d'euros, soit l'équivalent de son apport en capital.

Les contribuables seront également mis à contribution dans le financement du projet puisqu'une subvention publique d'investissement de 50.000 euros par station est prévue, soit environ 50 millions d'euros de participation publique (dont 35 millions pour la ville de Paris et 4 millions pour la Région Ile-de-France) pour 1.000 stations.

Le projet "Autolib", qui ne vise pas seulement les particuliers mais aussi les entreprises et les administrations publiques, devrait générer plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires sur les 12 années de la délégation de service. A terme, le nombre d'utilisateurs annuel devrait dépasser les 200.000.

LP

Noter cet article :

Recommander cet article :

-
- Tweeter
-

- **Nombre de consultations :** 92
- **Publié dans :** Recherche Recherche & Innovation, Technologies, Transports
- **Partager :**
  - Facebook
  - Viadeo
  - Twitter
  - Wikio

Recherche Autolib Bolloré Mairie de Paris

URL source: https://www.rtflash.fr/projet-autolib-s-accelere-avec-choix-bollore/article